n° 14 - JUIN 2012

Le Plessis-Bouchard

leBuccardesien

le magazine municipal du Plessis-Bouchard

Handicap

Les enjeux de l'accessibilité en ville

GIL Auto école

01 30 72 94 49

CC les Hauts de St-Nicolas
95310 Le Plessis Bouchard

ASV

Stéphane Vue - 06 60 45 23 91

Spécialiste des marques de chaudière :
VIESSMANN · De Dietrich

Plomberie
- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau

Chauffage
- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage

ZAE St-Leu-La-Forêt • Le Plessis-Bouchard
Tél/Fax : 01 34 69 14 71 • Email : asv8@wanadoo.fr

CAVE POUTEAU
55 rue de la Station - 95130 FRANCONVILLE

Tél : 01 34 14 63 02 - Mail : info@cave-pouteau.fr
Du Mardi au Jeudi : 9h00-12h30/13h30-18h00 - Le Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h00
le Samedi : 9h00-13h00 / 15h00-18h00

Vous n'avez pas le temps, vous avez besoin d'aide

POUR ENTRETENIR VOTRE JARDIN

SJ services à la personne

Laissez-nous vous donner un coup de main !

PROFITEZ
de -50 % de crédit d'impôt !
d'une TVA réduite

2mains ô jardin

01.30.39.72.91
ou par mail : saint.fiacre@free.fr
www.saint-fiacre-paysagiste.fr

95480 PIERRELAYE
Société d'aide à la personne
agrément : N/270109/F/095/5/003

Bornage
Division
Copropriété
Expertise
Loi Carrez
Diagnostics

Isabelle GOETTELMANN-LAVEDAN

Le **Géomètre-Expert**

est le ***Professionnel*** qui vous apportera
la ***Sécurité Juridique*** et
la ***Sécurité Financière***

64/66 rue du Plessis-Bouchard – 95130 FRANCONVILLE LA GARENNE
Tél. : 01.34.13.14.51
13, rue de Sartrouville – 95240 CORMEILLES EN PARISIS
Tél. : 01.39.78.01.84

FAX : 01.34.13.88.02 - E.MAIL : goettelmann-lavedan@wanadoo.fr

---

Cars Lacroix.
Des effets visibles instantanément

Quand nos collaborateurs vous accompagnent au quotidien, ils mettent toute la qualité des Cars Lacroix à votre service.

Des lignes certifiées NF Service pour le bien-être de nos passagers.

LACROIX
Notre passion vous transporte
Lignes régulières · Scolaires · Voyages & Tourisme
GROUPE LACROIX

L'ENTREPRISE RATIONNELLE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
36-38, rue Francis Combe - 95000 Cergy
tél : 01 30 30 21 30 fax : 01 30 30 97 30 Site internet : www.entra.fr

ENTRA

6 Dossier

Handicap : les enjeux de l'accessibilité en ville

10 Actualités - Travaux

Au fil des travaux

15 Environnement

Les bornes enterrées voient le jour

17 Jeunesse

Février sur les thèmes du carnaval et du Far West

19 Scolaire

Carnet des écoles

leBuccardesien

Magazine municipal du Plessis-Bouchard, la revue officielle d'information diffusée gratuitement dans tous les foyers.

Responsable de la Publication :
Didier Alexis
Rédaction, Documentation, Photos, Diffusion :
Mairie du Plessis-Bouchard
Service Communication
Tél. : 01 34 13 71 39
www.ville-le-plessis-bouchard.fr
Conception & Réalisation :
RDVA Tél. : 01 34 12 99 00
Imprimerie :
Desbouis-Grésil, 91 230 Montgeron Tél. : 01 69 83 44 68

Reproduction et vente interdite - Dépôt Légal juin 2012

« Édito

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous présenter un dossier sur les enjeux du handicap et ce que la ville compte mettre en œuvre pour faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite. C'est un sujet qui nous concerne tous. Aussi, la Municipalité a mis en place une commission visant à améliorer l'accessibilité des bâtiments publics et de la voirie. Les avancées concrètes ne se feront pas en un jour, mais nous y travaillons activement.

Ce numéro fait également écho des deux sondages que nous avions lancés auprès de vous : l'un sur la relocalisation de la Poste et l'autre sur les jardins familiaux. Nous avons bon espoir de pouvoir concrétiser l'un ou l'autre, et dans le meilleur des cas l'un et l'autre.

J'attire aussi votre attention sur l'article sur l'échangeur de l'A115 et j'insiste sur le fait que la Municipalité ne ménage pas ses efforts pour débloquer la situation et faire aboutir le projet de la ZAC du bois Servais.

Enfin, comme tous les magazines de l'été, en prévision d'un été chaud, nous vous rappelons quelques conseils pour lutter contre la déshydratation et faisons appel à la vigilance de chacun pour signaler des personnes âgées isolées, souffrant de la chaleur. Dans un même esprit de prévention, l'opération tranquillité vacances est réactivée. La Police Nationale et la Police Intercommunale allient leurs efforts afin que vos habitations soient protégées en votre absence.

Je vous invite également à participer à la Fête de l'été sur le thème des années disco ainsi qu'au Forum des associations, à la rentrée, le dimanche 9 septembre.

Je vous laisse donc feuilleter ce magazine de juin et vous souhaite un bel été.

Votre Maire,
Conseiller Général
GÉRARD LAMBERT-MOTTE

»

Quid de la publicité ?

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent magazine, l'ancienne régie publicitaire a été placée en liquidation judiciaire. Une situation qu'elle a tenté d'endiguer en pratiquant des tarifs bas et non justifiés. La Municipalité a donc relancé un appel d'offres conformément au code des marchés publics. C'est la Société ESER qui a présenté l'offre la mieux disante, qui a remporté le marché. Le commercial d'ESER, M. Ouaki, rencontre actuellement des réticences de la part des anciens annonceurs qui sont confrontés à une nouvelle grille tarifaire. La ville tient à vous affirmer que ces tarifs sont conformes, voire inférieurs, à la réalité des tarifs publicitaires pratiqués. Ce n'est en rien une hausse des tarifs mais plutôt un juste retour à la réalité des prix du marché. Nous espérons que, malgré tout, les annonceurs nous gardent leur confiance et leur fidélité afin de représenter le commerce local au sein des pages du magazine de la ville.

Le Maire à votre écoute

Gérard Lambert-Motte, Maire et Conseiller Général, reçoit en Mairie sur rendez-vous. Secrétariat du Maire : 01 34 13 71 39.

7 avril – Chasse aux œufs

Gros succès pour cette première édition de la chasse aux Œufs de Pâques initiée par la Ville et les Conseils de quartier. Les enfants, aidés des animateurs des accueils de loisirs et des membres des Conseils de quartier, ont pu décorer leur panier en bois, avant de se lancer à la chasse aux œufs en chocolat dans le parc.

Mise sous pli du magazine mars

17 mars – Festival jazz

C'est en mars dernier que Greg Zlapp a fait vibrer les planches du centre culturel avec un jazz-rock d'un genre différent de ce que le public du festival connaissait. Un décalage d'autant plus marqué que son instrument de prédilection était l'harmonica.

(ZAPPING en images)

29 avril – En souvenir des victimes de la déportation

C'est malgré une pluie battante que les délégations d'anciens combattants, les représentants des sapeurs-pompiers, les élus, le député Jean Bardet et les habitants ont honoré la mémoire des victimes de la déportation.

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945

Le ciel fut plus clément pour cette célébration de la paix. Les délégations sont parties en cortège de la Mairie jusqu'au cimetière, où des gerbes ont été déposées devant la stèle. Des enfants et un « ancien » ont symboliquement déposé une flamme pour souligner la communion du devoir de mémoire entre les générations.

Handicap : les enjeux de l'accessibilité en ville

Une loi de 2005 sur le handicap rend obligatoire l'accessibilité des bâtiments et des transports aux personnes en situation de handicap d'ici 2015. La ville qui y travaille en filigrane, notamment dans les nouveaux projets d'habitat et d'aménagement de son territoire, a été « testée » par l'association des Paralysés de France qui a mené l'enquête sur 40 communes du Val d'Oise.
Le Plessis-Bouchard n'a pas à rougir de son score, puisqu'elle arrive 3e du classement des villes les mieux adaptées aux PMR, avec une note de 15,53/20.

Conformément à la loi, une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées a été créée en mars dernier. Elle se réunit régulièrement à la fois pour établir un diagnostic de l'accessibilité des bâtiments et mettre en place un plan d'accessibilité. Elle suit également l'évolution des projets en cours sur la ville en matière d'accessibilité, mais évoque aussi les problématiques et difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite.
Sans pouvoir décisionnaire, cette commission est un observatoire local de l'accessibilité, ainsi qu'une instance de gouvernance et de mise en cohérence des initiatives des multiples acteurs publics et privés présents sur le territoire communal.
Son objectif est d'assurer la continuité de la chaîne de déplacements et d'éviter une mise en accessibilité fragmentée.
Elle ne dispose pas d'un budget spécifique, cependant elle suit attentivement tous les travaux d'accessibilité engagés que ce soit au niveau du stationnement, de la mise aux normes et en accessibilité des bâtiments publics, des transports, de l'aménagement des espaces publics et des voiries, de l'accès aux nouvelles technologies, de la scolarisation...
Organisée à la manière d'une commission communale, elle se compose aussi bien d'élus que de personnalités du monde associatif et des personnes handicapées qui font partager leur regard d'usagers.

LA COMPOSITION

Président :
Gérard LAMBERT-MOTTE, Maire du Plessis-Bouchard

Coordinateur responsable :
Raoul JOURNO, Maire adjoint en charge des affaires sociales et des solidarités

Représentant élu de la commune :
Mme Mylène DERCY, Conseillère municipale déléguée aux solidarités

Représentants des associations :
APF/PAM95/PACT95

3 questions à...

Raoul JOURNO, adjoint en Maire en charge des affaires sociales, du logement, de l'insertion et des solidarités. Vice-Président de la commission accessibilité.

1 La loi oblige les communes à rendre accessibles à tous, d'ici 2015, les bâtiments communaux. Qu'en est-il au Plessis-Bouchard ?

La réglementation impose pour la commune du Plessis-Bouchard l'établissement d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).
Ce plan fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement d'automobiles situées sur le territoire de la commune.
En ce qui concerne le Plessis-Bouchard, nous avons constitué une commission accessibilité, comprenant notamment l'association des Paralysés de France, le Pact du Val d'Oise et Pam 95... La composition de cette commission a fait l'objet d'une délibération en Conseil Municipal. Le bureau d'études chargé du diagnostic est en cours de désignation.

2 Quels sont, selon vous, les enjeux de l'accessibilité ?

Au-delà des obligations de notre commune, c'est un acte civique et humain. En effet, rendre la ville accessible à tous au travers de ses espaces et de ses équipements est une exigence qui conditionne l'intégration, l'égalité des chances et la qualité de vie de ses citoyens et des visiteurs.

3 Quelles vont être les priorités de la commission d'accessibilité ?

C'est sur la base du diagnostic, que la commission pourra prochainement élaborer ses orientations de travail.
Pour conclure, nous pouvons nous féliciter du classement établi par l'association des Paralysés de France sur les communes du Val d'Oise, le Plessis-Bouchard figure en 3e position avec une note de 15,53.
Néanmoins, nous avons le devoir et l'obligation de rechercher une constante amélioration.

Les efforts de la ville en images

- *Une rampe d'accès à l'entrée de la Mairie, ainsi qu'une desserte par ascenseur à l'intérieur de la mairie et du centre culturel.*

- *Des trottoirs élargis et surbaissés*
- *Des potelets signalant les passages piétons pour les personnes mal voyantes notamment un nouveau site internet conforme à la norme WAI, ainsi qu'aux normes XHTML 1.0 du World Wide Web Consortium*

- *Des places « personnes handicapées » en centre-ville. Au total, la commune compte 36 places de stationnement pour personnes handicapées.*

Inauguration du siège de l'APAJH95

La commune a sur son territoire l'APAJH, récemment installée dans les locaux du centre ALTIS. Depuis 50 ans, cette association pour Adultes et Jeunes Handicapés, milite pour les droits des personnes en situation de handicap.

Monsieur le Maire et le Président du Conseil général, Arnaud Bazin étaient présents lors de l'inauguration de l'APJH le 26 avril dernier.

Infos +

Cécile DEMAUDE

- Le CSPB **section escrime handisport** est fier de son athlète **Cécile DEMAUDE** qui a maintenu sa qualification pour les jeux paralympiques de Londres au fleuret et à l'épée. Cécile DEMAUDE, termine en effet **Championne de France en Épée**, au Championnat de France à Nantes, ainsi que Vice Championne de France au sabre et Vice Championne au Fleuret.

- La Mairie en tant que membre du SIEREIG* a participé à l'opération de **construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé** (FAM) **et d'un centre d'accueil de jour pour personnes handicapées mentales**, situé à Soisy-sous-Montmorency.

**Syndicat Intercommunal d'Études et de Réalisation d'Équipements d'Intérêt Général.*

ZOOM sur...

La **revalorisation** de **l'AAH**

Un décret revalorise l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), la faisant passer de 743 € à 760 € en avril dernier. Elle passera en septembre prochain à 776 €, soit 2,2 % d'augmentation. L'AAH concerne 915 000 personnes et est accordée aux personnes souffrant d'un taux d'incapacité supérieur à 80 %.

Bon à savoir

Peut-on ou ne peut-on pas utiliser les toilettes pour « Handicapés » ?

Les toilettes publiques revêtent une importance capitale et sont un lieu de vie qui doit répondre aux exigences et au confort de chacun, et a fortiori à ceux des personnes handicapées. Alors peut-on ou ne peut-on pas utiliser les toilettes adaptées aux usagers handicapés lorsqu'on est valide ? Quelle femme ne s'est jamais posé la question devant la queue interminable aux toilettes de la station-service de l'autoroute en plein été ? La peur du mépris collectif empêche bien souvent de pousser la porte de ces toilettes spacieuses souvent plus propres et toujours approvisionnées en papier toilette.

Alors à bas les idées reçues, voici la réponse à cette question : Utiliser les toilettes pour personnes handicapées lorsqu'on est valide n'est pas, contrairement à l'usurpation d'une place de stationnement CIC-GIC, passible d'une amende (135 €). Le principe qui s'applique est le même qu'aux caisses des supermarchés ou dans les transports en commun : la priorité !

Adapté n'est pas synonyme de réservé. L'usager handicapé peut donc légitimement s'abstenir de faire la queue, sans pour autant revendiquer le monopole de l'usage.

Source : handicap. fr, Unapei, www.fiphfp.fr

Où se garer quand on est personne handicapée ou PMR ?

Après avoir lancé il y a un an, un moteur de recherche des places de parking pour les téléphones portables Iphone, **Handicap. fr** propose désormais ce service pour les Smartphone sous Androïd. Grâce à cette application, on peut repérer les places handicapés à proximité du lieu où l'on se trouve, obtenir l'adresse la plus proche et un itinéraire jusqu'à cette place. Plus de 51 000 places de stationnement réservé sont déjà référencées. L'application est gratuite.

Résultat du sondage sur la délocalisation de la poste

Vous avez été 536 Plessis-Buccardésiens à répondre favorablement à ce sondage. Malheureusement, il semble que cela ne soit pas suffisant pour faire infléchir la direction de La Poste qui nous oppose des raisons financières et de localisation. Malgré de nombreux échanges entre les dirigeants de La Poste et Monsieur le Maire, appuyé dans sa démarche par le Sénateur-Maire Francis Delattre, La Poste n'envisage pas de délocaliser ses bureaux. Une nouvelle option leur est proposée dans l'ensemble d'habitat en accession qui sera construit à l'angle de la rue Brossolette et De Gaulle en lieu et place de l'actuel café. En tout état de cause, rien ne devrait changer d'ici à deux ans. ■

LA POSTE

ZOOM sur...

L'espace emploi du Plessis-Bouchard

L'espace emploi du Plessis-Bouchard, géré par Val et Forêt, est dirigé depuis juillet 2011 par un nouveau conseiller-emploi dynamique, Jérôme DELAGNES, également en charge de l'espace emploi d'Eaubonne.

Ce lieu offre un service d'accompagnement à la recherche d'emploi, notamment au travers de publication d'offres issues d'un réseau propre à Val-et-Forêt (ACCET et Club des Entrepreneurs) qui complète celui de Pôle Emploi, mais aussi d'actualisation de CV et de lettres de motivation, d'aide dans les démarches, de soutien logistique (téléphone, fax, internet, photocopieuse...) et documentation sur les métiers.

Situé 156 Chaussée Jules César, dans les mêmes locaux que la pépinière d'entreprises, près de l'éco-site, l'espace emploi est ouvert du lundi au vendredi, tous les matins sur rendez-vous au 01 34 44 01 24 ou par mail à *jdelagnes@val-et-foret.fr*

ENQUÊTES PUBLIQUES EN MAIRIE DU 18 JUIN AU 20 JUILLET 2012 INCLUS

Déclaration d'utilité publique en centre-ville

Enquêtes publiques conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et à la déclaration de cessibilité relatives au projet de rénovation urbaine du centre-ville et la réalisation d'un programme de logements du 18 juin au 20 juillet 2012, en mairie aux heures d'ouverture.

Permanences du commissaire enquêteur en mairie :

- Lundi 18 juin de 9 h à 12 h
- Le mardi 10 juillet de 15 h 30 à 18 h 30
- Le vendredi 29 juin de 14 h à 17 h
- Le vendredi 20 juillet de 14 h 30 à 17 h 30

Consultation des documents d'enquêtes mis à la disposition du public, aux heures d'ouverture de la mairie. Un registre est tenu à disposition.

Le point... mort! sur l'échangeur de l'A115

Le Plessis-Bouchard a déposé en 2007 auprès de la Région et du Conseil général une demande de création d'un échangeur afin de desservir la future ZAC du Bois Servais, zone d'habitat et de développement économique projetée dans la plaine de Boissy. Cette opération nécessite le prolongement de la RD 506 (Bd de Boissy) à l'ouest du Plessis-Bouchard vers la RD 502 à Saint Leu, en empruntant la portion inactive depuis sa construction d'un pont de franchissement.

Après plusieurs solutions de tracés (1res études de faisabilité en 2002, étude de trafic en 2006, étude de fonctionnement en 2009), et plusieurs études de nuisances sonores, de trafic et de pollution après, l'utilité d'un échangeur complet est démontrée et validée par toutes les collectivités concernées (CA Val-et-Forêt, Le Plessis-Bouchard et Saint-Leu-la-Forêt).

Mais suite à la pression d'une association locale saint-loupienne, la Municipalité de Saint-Leu-la-Forêt revient sur son accord par deux fois. Une solution alternative est recherchée et 4 variantes d'échangeur sont à nouveau proposées à l'ensemble des partenaires. Lors de la dernière réunion du comité de pilotage, et bien que toutes les études et garanties aient été données à la ville de Saint-Leu-la-Forêt, le projet est à nouveau bloqué. Ce projet d'échangeur d'un montant de 8,6 M€, indispensable à la création de la ZAC du Bois Servais, de sa Zone d'Activité Économique visant à créer 600 emplois et de ses 300 logements, dépend d'un plan de subvention inscrit au contrat Région/Département 2007-2013, que faute d'avancée, nous risquons de perdre.

Il est regrettable que ce projet, répondant aux enjeux de la politique du logement et apportant une solution aux difficultés de déplacements en rapprochant les emplois de l'habitat, et donc à l'intérêt général, soit purement et simplement bloqué par une seule commune. ■

Photo d'illustration

Voyage en Allemagne

Le Comité de Jumelage organise un voyage du 21 au 23 septembre, dans notre ville jumelée de Niederstetten à l'occasion des Fêtes de l'Automne. Le prix du voyage est de 100 € par personne (108 € pour les non adhérents). Au programme de ce séjour, qui se fait dans des familles allemandes dont beaucoup parlent français :

Vendredi 21 septembre : départ en car à 7 h du matin et arrivée à 17 h à Niederstetten – accueil dans les familles. À partir de 20 h, participation à la Fête de la Bière sous chapiteau avec orchestre bavarois.

Samedi 22 septembre : visite de Weikersheim (château Renaissance) et de la ville médiévale de Rothenburg. En soirée, fête dans la ville.

Dimanche 23 septembre : cortège de chars, accompagné de fanfares à travers la ville.

17 h : départ vers Le Plessis-Bouchard (arrivée vers 2 h 00).

Pour connaître notre ville jumelée, prenez contact avec :
Jean-Claude AUBERT 06 22 04 80 27 –
André DUVAL : 01 34 13 81 01
ou Aimée JOUVE : 06 87 27 49 72.

Pendant l'été, les équipements municipaux se refont une santé

Des travaux de réfection sont prévus l'été pendant l'absence des enfants et du public :

À l'école des Hauts de Saint Nicolas

- Achat et pose d'un nouveau chalet à vélos
- Réaménagement de la cuisine
- Remplacement de 5 urinoirs chez les petits
- Changement de 6 doubles vitrages et du revêtement de sol dans le hall et la salle de jeux

À l'école Anne Frank

- Ravalement de la façade de la bibliothèque
- Peinture de la classe de Mme Chamard
- Remplacement d'un ballon électrique d'eau chaude
- Remplacement des dalles du plafond de la cuisine
- Mise en place de rideaux occultants dans deux dortoirs
- Achat de meubles
- Achat de 5 bancs avec casiers pour la bibliothèque ainsi que de 3 casiers à roulettes

À l'école primaire Saint-Exupéry

- Réfection des peintures du couloir du 2e étage
- Remplacement de 8 réservoirs de chasse d'eau des sanitaires garçons
- Remplacement du toit de l'abri à vélo
- Remplacement du portail d'entrée de l'école
- Remplacement d'une porte de secours
- Réfection des enrobés côté parc

À l'école primaire Frédéric Gaillardet

- Réfection des peintures d'une classe
- Réfection des peintures des sanitaires garçons et filles
- Peinture des tracés des jeux au sol dans la cour (3 marelles, escargot et terrain de foot)

Au Centre culturel et accueils de loisirs

- Réfection des peintures intérieures salle bleue, rose, verte et orange
- Réfection du revêtement des sols des deux paliers de l'école de musique

À la Maison de l'enfance

- Réfection des peintures intérieures
- Réfection des peintures extérieures des deux patios et des murs extérieurs

Opération Tranquillité Vacances

Réduisez les risques de vous faire cambrioler pendant vos vacances, faites surveiller votre domicile par la police du 1er juillet au 31 août. Inscrivez-vous gratuitement à l'Opération Tranquillité Vacances et prévenez la Police de votre départ.

Renseignements au 01.34.27.24.37

Inscriptions auprès de votre commissariat ou de la Police Municipale intercommunale.

Civisme : rappel de vos obligations

Si les habitants ont des droits, ils ont aussi des obligations que certains ont tendance à oublier facilement.

Bénéficier d'un service de collecte des déchets nécessite de sortir ses poubelles sur les trottoirs, et il appartient à chacun de respecter les heures de sortie et surtout de rentrée afin qu'elles ne gênent pas le passage sur les trottoirs.

Suite à de nombreuses plaintes, la police municipale a procédé à un affichage dans le parc Yves Carric pour rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils étaient tenus de ramasser les déjections canines et de les jeter dans les poubelles. Le parc étant une aire de jeux pour les enfants, il est fort désagréable de tomber nez à nez avec une crotte de chien, alors qu'un espace canin, le "toutouparc", existe dans le parc.

Par ailleurs, nous vous rappelons à l'approche des beaux jours que l'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou de tout autre déchet est strictement interdit ». Il en va donc de même pour les tas de végétaux.

Enfin, les règles de stationnement s'appliquent sur toute la chaussée. Les voitures ne doivent donc pas être garées sur les trottoirs, ce qui empêche le passage des piétons et est accidentogène. Un arrêté municipal existant, la Police municipale est en droit de verbaliser immédiatement.

À cet effet, nous vous informons que dès le deuxième semestre 2012, les agents de police municipale de Val et Forêt seront équipés de boîtiers électroniques pour verbaliser et transmettre les PV directement.

Les objets trouvés accessibles depuis le site web de Val-et-Forêt et du Plessis-Bouchard

Depuis 2008, la Police Municipale intercommunale de Val-et-Forêt assure la gestion des objets et documents trouvés sur les communes d'Eaubonne, Ermont, Montlignon, Saint-Prix, le Plessis-Bouchard ou Saint-Leu-la-Forêt. Centralisés au Poste Central de Police Municipale intercommunale de Saint-Prix, ils sont conservés dans l'attente de retrouver leur propriétaire.

Tous les objets ou documents trouvés dans l'une des six communes de Val-et-Forêt sont enregistrés dans une base de données unique, consultable au Poste Central de Police Municipale intercommunale de Saint-Prix. Depuis le mois de mai 2012, cette liste est également disponible sur le site Internet de la Communauté d'agglomération Val-et-Forêt www.valetforet.org. (mise à jour toutes les deux semaines), ainsi que sur le site du Plessis Bouchard rubrique Notre territoire → la sécurité → que faire en cas de... ?.

Vous pouvez vous rendre au Poste central de Police Municipale intercommunale de Val-et-Forêt situé à Saint-Prix, auprès de la régie des objets trouvés :
76, avenue du Général Leclerc – 95390 Saint-Prix - Téléphone : 01 34 27 24 37
Les objets et documents sont remis à leur propriétaire pendant les heures d'ouverture au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi.
Attention : pour toute récupération d'objet, un justificatif de votre identité sera exigé.

SI VOUS AVEZ TROUVÉ UN OBJET OU UN DOCUMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE...

Lorsque vous trouvez un objet ou un document sur la voie publique, vous pouvez le déposer au poste de Police Municipale ou au commissariat de la commune qui enregistre votre déclaration. Les objets reçus sont ensuite remis sous 24 heures au Poste Central de Police Municipale de Val-et-Forêt, situé à Saint-Prix lorsqu'ils ont été trouvés sur l'une des six communes de Val-et-Forêt.

Croisière sur la Seine pour nos aînés

Une cinquantaine de retraités, accompagnés d'élus, se sont donné rendez-vous le 27 mars dernier sous un beau soleil qui a largement contribué à la réussite de cette sortie à Paris. Au programme, un déjeuner au fil de l'eau et un après-midi Guinguette, suivis de la visite en car du quartier de la Tour Eiffel et du Trocadéro.

Sur la route de Beauvais

Près de 140 personnes, âgées de 68 à 91 ans, se sont rendues à la sortie annuelle à Beauvais, le 22 mai dernier. Pour faciliter le déroulement des visites, les participants ont été répartis en 3 groupes. Ils ont fait la visite guidée de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais avec une présentation de l'Horloge Astronomique, puis se sont arrêtés déjeuner au restaurant « Le Pré Marie » à Ons-en-Bray. Dans l'après-midi, les groupes ont pu découvrir La Maladrerie Saint-Lazare, suivie d'une visite commentée de la ville, en car. ■

EN BREF...

L'ASSOCIATION CLÉ DÉMÉNAGE

L'association Clé (Compter, Lire, Écrire) qui aide à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'illettrisme au travers d'une aide individualisée, mais aussi d'ateliers collectifs, a déménagé. Toujours située à Ermont, elle est désormais installée dans le quartier des Chênes, desservi par la gare SNCF Gros Noyer-Saint Prix, au 5 rue Utrillo.

Association CLE : 01 34 15 46 40
Assoc.cle@orange.fr
www.clevf.org

CONSULTATION DE MÉDECINE SANS RENDEZ-VOUS

L'hôpital Simone Veil propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous sur son site de Montmorency. Cette permanence des soins est assurée en journée par un médecin omnipraticien du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Le service est situé au rez-de-chaussée du bâtiment A au niveau du 1 rue Jean Moulin à Montmorency.

Se protéger de la canicule

Bien que la météo des derniers mois ne laisse pas penser que nous aurons un été caniculaire, suivons l'adage « mieux vaut prévenir que guérir ». Par mesure de précautions, le Centre Communal d'Action Sociale se mobilise pour lutter contre l'isolement des personnes fragiles et reconduit son plan d'alerte canicule du 1er juin au 31 août. Pour bénéficier de ce dispositif, toute personne âgée de 60 ans ou plus et (ou) handicapée peut se faire inscrire sur les listes du CCAS. Après une visite à domicile, un suivi régulier sera mis en place lors des périodes caniculaires. Néanmoins, la vigilance et la solidarité de chacun restent les meilleurs moyens de prévenir une situation critique.

Quelques recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Rester dans des endroits frais ou climatisés, maintenir votre maison à l'abri de la chaleur en fermant les volets et aérant le soir
- Porter des vêtements amples et légers
- Boire 1,5 litre d'eau par jour
- Donner des nouvelles à votre entourage
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses

En cas de canicule (décision préfectorale), contactez le CCAS au 01 34 13 74 74 et/ou 06 74 97 07 78 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 18 h.

Le CCAS peut par ailleurs mettre en place le portage de repas à domicile sur cette période.

Les bornes enterrées vont voir le jour à la résidence des Hauts de Saint-Nicolas

Depuis 2006, dans le cadre des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement, le Syndicat Émeraude met en place des bornes enterrées (BE) dans l'habitat collectif dense afin d'optimiser les coûts de ses services et d'adhérer à une démarche écologique.

Un projet d'implantation de BE a été soumis aux copropriétaires de la résidence des Hauts de Saint-Nicolas qui l'ont majoritairement adopté en assemblée. La résidence, le Syndicat Émeraude et la population vont y trouver des avantages certains sur plusieurs plans.

- **Sur le plan social :** amélioration de la fonction du gardien de la copropriété qui n'aura plus la charge de laver et de transporter les bacs pour chaque collecte ; réduction de la pénibilité des tâches du collecteur.
- **Sur le plan de la sécurité et de la souplesse du fonctionnement :** suppression des vide-ordures, des locaux poubelles et en conséquence, maîtrise des risques d'incendie ; optimisation des tournées traditionnelles.
- **Sur le plan de l'hygiène et de l'environnement :** les collectes seront plus espacées et moins bruyantes. Elles seront rapides, ce qui entraînera une réduction des émissions de CO_2 et des problèmes de stationnement ; l'environnement sera nettement plus propre pour tous. La valorisation des déchets sera améliorée.
- **Sur le plan économique :** Les résidents verront leurs charges diminuées de manière durable : l'achat, la maintenance des bacs seront supprimés puisqu'il n'y aura plus la nécessité d'acquérir des bacs tous les 5 ans ; la consommation d'eau imputant les charges communes de la copropriété sera réduite (suppression du lavage des bacs pour leur entretien et suppression du nettoyage des colonnes vide-ordures). Une économie sera faite sur le personnel qui sort les bacs et d'autres fonctions pourront lui être confiées.

Le coût des collectes sera moins élevé de 30 % : elles seront plus espacées et effectuées par une seule personne à la différence d'une collecte traditionnelle.

Une borne remplaçant 10 bacs de 500 litres et nécessitant moins de camions poubelles pour les collectes, c'est une véritable économie qui sera réalisée, mais aussi un meilleur bilan carbone pour l'environnement de tous !

Le Syndicat Émeraude fournit donc 12 bornes enterrées et 3 bornes semi-enterrées et se charge de la maintenance des cuves. Actuellement, il subventionne 100 € par logement. Le succès de cette mise en place dépend d'une étroite collaboration avec les résidents dont le principe est basé sur l'apport volontaire.

Les nouveaux programmes d'habitat collectif ont d'ores et déjà été dotés de bornes enterrées comme le Clos Cézanne, rue Grangeret de la Grange. Une borne enterrée pour le verre a également été installée au marché à l'entrée du parking. ■

Vivez une expérience inédite... devenez Foyer témoin !

Le Syndicat Émeraude lance l'opération « Foyer témoin », un programme dont l'objectif est de convaincre un maximum d'habitants d'adopter des gestes de prévention sur la base d'exemples réels, concrets et chiffrés afin de réduire les quantités de déchets ménagers.

Être foyer témoin, qu'est ce que cela implique ?
Vous devrez tester les gestes de prévention et montrer aux autres habitants que changer ses habitudes de consommation et diminuer ses déchets, c'est possible !

Qui peut être foyer témoin ?
Le Syndicat Émeraude recherche une vingtaine de ménages à profils variés : retraités, couple avec ou sans enfants, personne seule ou jeune, vivant en habitat collectif ou pavillonnaire.

En quoi consiste l'opération ?
Pendant un mois, le foyer ne change rien à ses habitudes actuelles, mais pèse l'ensemble de ses déchets (État 0) ; puis pendant les deux mois suivants, le foyer applique au moins 4 gestes de prévention parmi les suivants, tout en continuant à peser ses déchets.

Le Syndicat Émeraude accompagne les foyers et leur fournit gratuitement le matériel nécessaire : un peson pour peser les déchets, des fiches de relevés pour mesurer l'effet de ces gestes, des sacs de précollecte, des stop-pub...

Quand aura lieu l'opération ?
Cette opération se déroulera du mois de septembre au mois novembre 2012.

Vous êtes intéressé par la démarche ?
Retirez votre dossier de candidature auprès du Syndicat Émeraude en contactant le 01 34 11 92 90 ou *anim@syndicat-emeraude.com*. ■

- ***Geste n° 1* :*** Choisir le bon produit et le bon conditionnement
- ***Geste n° 2 :*** Préférer les sacs réutilisables
- ***Geste n° 3* :*** Indiquer le STOP-PUB sur la boîte aux lettres
- ***Geste n° 4 :*** Limiter les impressions
- ***Geste n° 5 :*** Boire l'eau du robinet
- ***Geste n° 6 :*** Économiser les piles
- ***Geste n° 7 :*** Réutiliser ce qui peut l'être
- ***Geste n° 8* :*** Fabriquer du compost
- ***Geste n° 9 :*** Choisir des produits avec des labels « environnement »
- ***Geste n° 10 :*** Gestes alternatifs (faire ses yaourts,...)

*(*Au moins un de ces trois gestes doit obligatoirement être choisi parmi les gestes sélectionnés)*

L'eau, une ressource précieuse à ne pas gaspiller !

Après une année 2011 marquée par une sécheresse importante qui n'a pas favorisé la recharge des nappes souterraines, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France préfère jouer la carte de la vigilance en appelant les usagers à une utilisation respectueuse et raisonnée de la ressource en eau pour l'été à venir.

Pour plus d'informations, consultez le site ***www.sedif.com***

QUELQUES CHIFFRES DU COÛT DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN 2010

- Coût global moyen par habitant : 79,94 €/habitant
- Collecte et traitement des ordures ménagères : 50, 57 €/hab
- 298,65 kg/hab d'ordures ménagères collectées et traitées
- 104 à 156 collectes/an
- Collecte et traitement des encombrants : 5,19 €/hab
- 33,56 kg/hab d'encombrants
- 4,21 €/hab gestion de la déchèterie et traitement des déchets
- 46,18 kg/hab de déchets déposés à l'éco-site
- 10,21 €/hab pour la collecte et traitement des emballages recyclables
- 40,96 kg/hab d'emballages et journaux magazines
- 23,43 kg/hab de bouteilles et pots en verre

Source : Émeraude Infos *N° 19*

Le point sur les jardins familiaux

Compte tenu du nombre de personnes qui se sont manifestées auprès de la Mairie suite au sondage concernant les jardins familiaux, la Municipalité a donc entamé une étude de faisabilité de ce projet participant au cadre de vie des habitants. Il serait envisagé des parcelles de 150 m à 200 m² environ situées au nord du terrain d'ébats. La parcelle fera l'objet d'une convention de mise à disposition et d'un règlement intérieur qui formaliseront les modes d'attribution des parcelles, le montant des cotisations, l'organisation des tâches collectives...

Février sur le thème du carnaval et du Far West

Pour les vacances de février, les enfants des Mille Pattes de la première semaine ont participé à des activités sur le thème du carnaval : fabrication de déguisements, réalisation d'un bonhomme de carnaval, après-midi festive avec crêpes/gaufres, jeux, déguisement et maquillage. Ils ont pu participer à un Cluédo et retrouver le criminel lors du grand jeu « disparition au carnaval » et terminer la semaine par le spectacle « Robin des bois » au Théâtre des Variétés à Paris.

Lors de la seconde semaine qui portait sur le thème de l'Amérique, les enfants ont réalisé une maquette presque grandeur nature de Manhattan, ils ont pu se prendre pour des cow-boys en fabriquant des vaches, ils ont pu se défouler dans le parcours fou de « Total Wip Out of the mille pattes ». Pour leur sortie, les enfants ont eu le choix entre bowling et patinoire et ont pu participer à un grand jeu, réalisé sur le principe du risque « la famille des papalopolos ». ■

Avril à l'heure de Koh-Lanta

Les enfants accueillis aux Mille Pattes pendant la première semaine des vacances d'avril, se sont pris pour des aventuriers de Koh-Lanta. Regroupés en tribus, ils ont quotidiennement subi des épreuves et gagné des points dans des activités pour gagner le totem, sans toutefois subir l'épreuve de la faim ! Entre grandes olympiades et sorties, la semaine est passée à toute vitesse. L'intervenante sport, Sylvie Bourret, a aussi proposé aux enfants une session rugby.

Quant à la deuxième semaine, elle portait sur le thème des musiques du monde. La trentaine d'enfants présents a ainsi pratiqué des activités manuelles autour de la danse et de la musique des années 70, du rap, techno, rock... et participé à un grand jeu musical toujours très apprécié : la Fureur. Les enfants sont partis en sortie près d'Ermenonville au Musée du parfum où ils ont pu concocter une petite fiole de parfum de leur composition. Certains ont aussi participé à la réalisation d'un film version comédie musicale revisitant l'histoire d'*Alice aux Pays des Merveilles*. ■

Des nouvelles de la SMJ....

Lors de ces vacances, les jeunes ont participé à un atelier calligraphie, à la confection des décors de leur projet film, à un tournoi de volley/tchoukball et à un grand jeu intitulé « la roue de l'infortune ».

Les jeunes sont aussi allés au Laser game, à une soirée au bowling de Franconville et au parc Astérix. Deux barbecues et un goûter de fin de semaine ont ravi les participants.

Dédicace à la librairie

L'auteur jeunesse Christian Grenier était en dédicace à la librairie des Hauts de Saint Nicolas fin mars. Accueilli par M. le Maire et Mme Jézéquel, élue à la culture, l'écrivain a dédicacé nombre de ses best sellers jeunesse à de nombreux jeunes fans. ■

ZOOM SUR FÊTE DE L'ÉTÉ

Samedi 23 juin de 16 h à minuit

Fête de l'été et de la musique avec un grand concours de chant devant un jury suivi à 20 h 30 d'un concert de plein air avec Jokebox, sur le thème musique disco-funk. Intermèdes musicaux et dansés. Participation de l'association K'Danse Gym et du groupe de rock du collège Marcel Pagnol. Sonorisation par l'association « Harmonie ».

Traiteur et buvette sur place.
Parc Yves Carric

De la bande dessinée au concert de rock

Le Collège Marcel Pagnol a exposé les travaux des élèves ayant participé au projet de bandes dessinées. Le dessinateur Lionel Brouck a eu l'occasion de croquer quelques visiteurs et les meilleurs auteurs de BD en herbe ont été désignés :

1er : Hugo d'Alessandro 5e A
2e : Élisa Lafray 5e A
3e : Tatiana Bellocq 5e B

Le concert de rock qui a suivi en fin d'après-midi était composé d'une dizaine d'élèves encadrés par deux professeurs, M. Martino et M. Bonvoisin, à la guitare. Des compositions personnelles ont été jouées, ainsi qu'une reprise de Nirvana et des Pixies.

La vie des écoles, un second trimestre festif

École Anne Frank

Une fête du Printemps a été organisée le mardi 27 mars.
Les enfants sont venus déguisés à l'école. Ils ont pu s'amuser, danser et chanter au rythme endiablé d'un spectacle musical donné par « Mambo Swing Tagada ».

École Les Hauts de Saint-Nicolas

Cette année, le carnaval a pris la forme d'un bal costumé.
Les enfants ont été invités à danser et à participer à la mise en scène des chansons.

Écoles primaires

Une journée festive s'est déroulée le jeudi 3 mai dans les écoles primaires.
Le service de la vie scolaire de la commune et les enseignants ont proposé à tous les enfants de venir déguisés, afin de fêter l'arrivée des beaux jours.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES VOUS INFORMENT

La FCPE, la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves,
L'AIPE, l'Association Indépendante des Parents d'Élèves,
La PEEP, Parents d'Élèves de l'Enseignement Public,
sont les trois associations de parents d'élèves actives sur le Plessis-Bouchard.

Elles ont pour rôle de :

- Participer à la vie des établissements scolaires en assistant aux divers conseils et commissions,
- Représenter TOUS les parents,
- Échanger sur l'organisation de la vie scolaire (projets pédagogiques, règlement intérieur, aménagement du temps scolaire, aide personnalisée...) et périscolaire (assurances, transports scolaires, restauration, loisirs...),
- Veiller aux questions d'hygiène, de sécurité, d'alimentation,
- Informer.

Voter lors des élections de parents d'élèves (en octobre) permet à ces associations de vous représenter au sein de tous les établissements scolaires.

*Vous pouvez retrouver les coordonnées de ces associations sur le site internet de la Ville : **www.ville-le-plessis-bouchard.fr** rubrique vivre ensemble > vie scolaire > la vie des parents*

Les comptes-rendus des conseils des écoles de mars sont également en ligne rubriques vie scolaire > vie des écoles.

« Marcher, parler, jouer » une journée pour la petite enfance

Les équipes de la Maison de l'enfance vous attendent le samedi 24 novembre 2012 au centre culturel Jacques Templier pour discuter, vous informer, faire participer et jouer avec vos enfants autour des thèmes du langage, du jeu et de la motricité.

Plusieurs partenaires seront présents, notamment l'association « langage et prévention » avec des mini-conférences et un stand d'informations aux familles.
L'association « Bibliothèque pour tous » du Plessis proposera une série de livres en lien avec le thème.
Le Médecin de la Maison de l'enfance représentera la PMI et animera un stand avec :

→ des panneaux d'informations sur la PMI (missions, activités, la prévention des troubles du langage...) ;
→ des panneaux d'informations sur le développement du langage en fonction de l'âge de l'enfant ;
→ des ateliers parents/enfants : jeux « hop là », la poupée à habiller (motricité fine), jeu « Mémori Unicef », livres sur le toucher...

Le service Enfance Jeunesse proposera des animations pour les enfants, tout au long de la journée. Un parcours de motricité sera aussi mis en place par la Maison de l'Enfance.
Une journée complète à noter sur vos tablettes ! ■

Photo d'archive

Carnet des écoles

École Saint-Exupéry

- Les classes de Mmes Le Bihan et Sekeres partiront à la découverte de Londres du 18 au 22 juin.
- 18 juin – Sortie au Parc aux étoiles à Triel-sur-Seine pour la classe de M. Maginelle
- 22 juin – Sortie à Hérouval pour les classes de Mmes Amancio et Cardoso
- 26 juin – Rencontre avec l'école Paul Langevin de Villiers-le-Bel (correspondance) pour la classe de Mme Lhomme
- 28 juin – Sortie à France miniature pour les classes de Mmes Collet et Cardoso
- La kermesse est prévue le 29 juin dès 18 h.

École Frédéric Gaillardet

- La classe de Mme Boulineau participe à un projet « poney » pendant le mois de juin.
- 21 juin – Sortie au Musée en herbe à Paris pour les classes de Mmes Hasnaoui et Vidal-Bonnel
- 22 juin – Sortie à la Cité des sciences et de l'industrie pour les classes de Mmes Lefèvre et Sarian
- La kermesse est prévue le 22 juin dès 18 h.

Comme chaque année, Monsieur le Maire remettra aux élèves de CM2 un dictionnaire de français pour leur entrée en 6e.

Course contre la faim du 11 mai

Tout le collège ainsi que les CM2 des deux écoles primaires, ont participé à la course contre la faim au profit de l'association humanitaire « Action contre la Faim ». Les tours de course des élèves étaient parrainés et les promesses de dons se sont montées à 10 816 € pour 2928 km parcourus par 384 collégiens. Félicitations à nos jeunes ! ■

Palmarès sportifs

Les professeurs d'EPS du collège Marcel Pagnol sont fiers de leurs jeunes équipes. En effet, l'équipe des benjamins garçons de l'Association Sportive du collège Marcel Pagnol est championne du Val d'Oise UNSS. L'équipe benjamines (filles) a terminé vice-championne du département.

NOUVEAU TITRE RÉGIONAL SUR PISTE POUR LE PAC95

Après les cadets, champions en « Américaine », c'est notre junior Plessis-Buccardésien, Aurélien NOËL qui s'est distingué en remportant hier le titre de la course aux points. À signaler également, la médaille d'argent de Quentin COOLSAET et celle de bronze de Benoît BONNIN, dans la même discipline en minimes.

Au sein du CSPB, en escrime, le Maître d'armes Sylvie BOURRET termine 4e au Championnat d'Europe en Suède.

Vos rendez-vous...

Juin

Lundi 18 à 20 h
Cérémonie de l'appel du 18 juin à la stèle rue Charles de Gaulle
Départ en cortège de la mairie à 20 h

Du mardi 19 au 30
Expositions des travaux des élèves de l'EMAM – Arts Plastiques
Mezzanine du Centre Culturel

Mercredi 20 à 19 h 30
Concert de fin d'année EMAM « Boléro de Ravel and Co ».
Participation de l'association K'Danse Gym.
Sur réservation auprès du centre culturel au 01 34 13 35 44
Placement libre
Salle Jean Vilar du centre culturel J Templier

Vendredi 22 à partir de 20 h
Spectacle de l'association HIP HOP Connexion
Salle Jean Vilar du centre culturel J Templier

Samedi 23 de 16 h à minuit
Fête de l'été et de la musique avec un grand concours de chant devant un jury suivi à 20 h 30 d'un concert de plein air avec Jokebox, sur le thème musique disco-funk. Intermèdes musicaux et dansés. Participation de l'association K'Danse Gym et du groupe de rock du collège Marcel Pagnol. Sonorisation par l'association « Harmonie ».
Traiteur et buvette sur place.
Parc Yves Carric

Samedi 30 à 20 h
Soirée cabaret de l'association « Harmonie » sur le thème « Les quatre éléments »
Tarif : 8 € pour les adultes - Enfants (à partir de 7 ans) et étudiants : 4 €.

Septembre

Dimanche 9 de 10 h à 18 h
Forum des associations
Centre culturel J Templier

Vendredi et samedi 14 et 15 à partir de 21 h
Théâtre de l'association « Comme si Que » pour la pièce « Le malade imaginaire » de Molière.
Tarif : 8 € - Salle Jean Vilar du centre culturel J. Templier.

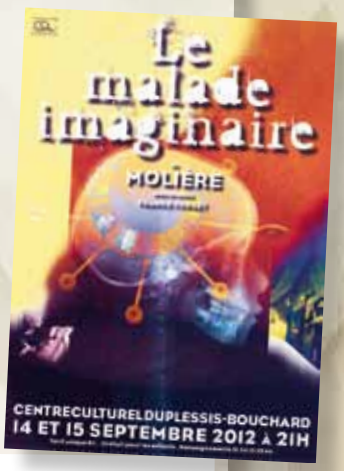

Du lundi 24 au dimanche 8 octobre
Exposition sur le cirque organisée par l'association « Bibliothèque pour tous »
Centre culturel J Templier

Samedi 29 à 20 h
Grande soirée jeunes à partir de 11 ans. Concert de rap avec l'UN1K et soirée DJ par DJ Fly...
Pré-inscriptions obligatoires à la SMJ du 20 août au 3 sept inclus et du 18 au 28 septembre inclus de 14 h 30 à 18 h - Tél. : 01 34 14 68 47
Tarifs : 4 Đ Pour les Plessis-Buccardésiens et 8 Đ pour les extérieurs
Buvette sur place
Salle J. Vilar, Centre culturel J Templier

Événements à venir actuellement en cours de programmation

Le samedi 13 octobre de 10 h à 18 h
Salon des auteurs et des illustrateurs proposé par la CAVF
Centre culturel J. Templier

Samedi 17 novembre en après-midi
Pièce de théâtre pour enfants dans le cadre du Festival théâtral du Val d'Oise

Dimanche 16 décembre
Pièce de boulevard proposée par la Ville

Sous réserve d'autres manifestations non connues.

Une promesse électorale revue à la baisse…

Le 30 mai 2012, Vincent Peillon, le nouveau Ministre de l'Éducation a fait une déclaration sur TF1 en disant : "la priorité, c'est l'éducation primaire : 1 000 professeurs de plus à la rentrée" (précisons que ces embauches se feront sur la base du volontariat de professeurs retraités). Nous avions eu des promesses d'embauche de 10 000 nouveaux postes par an durant la campagne présidentielle… Le Ministre a annoncé aussi une hausse de 25 % de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) qui bénéficiera à 3 millions de familles et 5 millions d'enfants (370 millions d'euros d'augmentation sur le budget éducation de un milliard et demi), soit 70 euros environ de plus par an et par enfant. Nous ne pouvons que nous réjouir de déclarations qui devraient améliorer le quotidien des enfants. En dehors du fait qu'il faut se poser la question suivante, l'ARS de 300 euros en moyenne, sert-elle réellement à payer les frais scolaires ? Le Ministre a affirmé que "beaucoup d'enfants ne peuvent pas manger à la cantine du fait de leur extrême pauvreté". Nous avons envie de réagir à ces propos excessifs, car nous sommes en France, et ce pays ne laisse pas ses enfants mourir de faim !

Qu'en est-il au Plessis-Bouchard pour la restauration scolaire ? La réponse est simple, jamais un enfant n'a pu accéder à la restauration scolaire parce que ses parents n'avaient pas les moyens de payer, jamais un enfant n'a été privé de classe de neige, de classe de découvertes ou autres sorties scolaires, quand ses parents avaient des difficultés financières. Chaque cas est examiné avec intelligence et bienveillance et c'est toujours l'enfant qui prime. Le CCAS, qui a en charge tous ces dossiers, les gère avec beaucoup d'humanité. L'équipe municipale veille à ce que toutes ces situations soient prises en compte en temps réel et s'attache à répondre aux urgences au quotidien.
Gardons-nous des déclarations médiatiques et restons près de nos administrés, l'échelon communal étant le seul en prise directe avec la population en dehors de toute étiquette politique.

La liste majoritaire

« De l'Élysée au Plessis-Bouchard »

La victoire de François Hollande en mai dernier fut nette dans le département du Val d'Oise avec un score de 53,95 %. Pour bon nombre de concitoyens cette nouvelle présidence représente un espoir. Le gouvernement, en se mettant dès le premier jour au travail, a déjà engagé la voix du changement. Mais cette nouvelle politique aura-t-elle des conséquences dans nos vies, ici, au Plessis-Bouchard ?

Un exemple qui va sûrement parler aux parents d'élèves : l'école. Le recrutement de 60 000 enseignants sur 5 ans permettra d'avoir des classes moins surchargées et les professeurs absents seront mieux remplacés. En ce qui concerne la santé, bon nombre de spécialistes dans la région pratiquent des dépassements d'honoraires élevés. C'est notre pouvoir d'achat qui le ressent. Là aussi, le gouvernement entend mener une réforme pour recadrer ces pratiques et ainsi permettre un meilleur accès à la médecine. Enfin, retrouver la voie de la croissance est indispensable. Si nous ne le faisons pas qui va payer la facture ? L'austérité, on le voit en Grèce, ne règle en rien la situation, au contraire elle l'aggrave. Si l'État ne se dote pas de nouvelles ressources financières (par la croissance et la réforme fiscale notamment) cela sera encore aux collectivités de prendre en charge les besoins sociaux qui vont augmenter. Demande de logements sociaux, accompagnement à la scolarité, soutien aux personnes dépendantes, etc. autant de besoins qui sont en hausse sur notre commune comme ailleurs. Nous resterons toujours vigilants pour que ces services soient rendus à nos concitoyens en respectant l'équilibre financier nécessaire à la bonne gestion de notre commune du Plessis-Bouchard.

Les élus de Gauche de la liste « Alternance et Avenir »

Entreprise Filloux

Travaux Publics & Particuliers

Voiries - Terrassements
Egouts - Canalisations

5, avenue des Cures
95580 ANDILLY

Tél. 01 39 89 21 21
Fax 01 34 28 06 76

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?

7j/7
24h/24

- Aide à la toilette et aux repas
- Lever - Coucher - Change
- Garde - Accompagnement
- Retour d'hospitalisation
- Travaux ménagers
- Autres services personnalisés...

Certification de services QUALICERT SGS

Prise en charge rapide (48 heures)
Permanence téléphonique gratuite 24h/24

Prestations effectuées sur :
• Le Plessis Bouchard • Franconville • Ermont
• Eaubonne • Sannois...

Adhap services l'aide à domicile

Agrément qualité préfectoral

La présence d' un professionnel, ça change tout...

Adhap Services®
98 av. du Maréchal Joffre - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 11 40 61
www.adhapservices.fr

LE BAIL

DANS LE VAL D'OISE DEPUIS 1927

Aménageur foncier • Promoteur • Contructeur

AU PLESSIS BOUCHARD
- 23 Logements de caractère, place de l'Eglise
- 5 Maisons de ville - Centre ville

Autres communes :
Ermont - Saint-Prix - Montsoult

Contactez-nous : 01 34 16 09 51